


FAVORISER L'ATTRACTIVITE ET L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	 INCITER ET SOUTENIR LES ETUDIANTS EN MEDECINE	
	Enjeux	<p>Inciter les internes de 2^{ème} cycle à réaliser leur stage dans l'Aude dans les communes pour lesquelles il est constaté un déficit en matière d'offre de soin</p> <p>Attirer les étudiants en médecine pour une installation future dans l'Aude</p>
	Actions	Aide aux loyers et aux déplacements
	Bénéficiaires	Etudiants en médecine en 2 ^{ème} cycle des études (après réussite au concours) inscrit en faculté de Toulouse ou de Montpellier qui souhaiteraient exercer leur stage de médecine générale auprès d'un médecin généraliste installé dans l'Aude
	Pilote	Département de l'Aude – Pôle des Solidarités
	Partenaires et ressources partenariales	ARS Faculté de médecine Ordre des Médecins
	Moyens mobilisés	<p>Estimation de 15 étudiants par an pouvant bénéficier de cette aide</p> <p>Versement d'une allocation forfaitaire par mois de 200 euros destinée à prendre en charge une partie des frais d'un loyer,</p> <p>Versement d'une aide forfaitaire aux déplacements entre le lieu de stage et Montpellier/Toulouse de 400 euros par mois.</p> <p>L'aide est versée au cours du dernier mois de stage.</p> <p>Une convention précisant les conditions liées à l'obtention de l'aide départementale sera conclue entre le Département et le bénéficiaire.</p>
	Coût estimé	<p>54 000 € pour 15 étudiants par session de 6 mois, soit 108 000 € pour 2 sessions</p> <p>Soit 3 600 € sur la totalité par an et par élève</p>
	Pièces à transmettre dans le cadre de la demande	<ul style="list-style-type: none"> - dossier complet - lettre de motivation - certificat de scolarité (à renouveler chaque année) - relevé d'identité bancaire.
Indicateurs du suivi et évaluation proposée	<p>Nombre d'internes aidés</p> <p>Nombre d'internes installés dans l'Aude après leur cursus</p>	